

les pêcheurs avaient la ferme conviction que la régression sensible de la pêche à la sardine était due à ces moteurs. A mesure que le temps passait, on s'est servi de nouvelles inventions électriques dans l'industrie sardinière, telles que le matériel de sondage, et certains pêcheurs étaient encore convaincus qu'on devait le déclin considérable de la prise à ce matériel. D'autres croient fermement que c'est la pêche à la seine en hiver qui est la cause de la forte diminution de la prise les autres années. Mais depuis seize mois, le rendement de la pêche à la sardine est resté beaucoup au-dessous de la moyenne et tant les pêcheurs que les fabriques de conserves, qui emploient des centaines d'ouvriers recrutés sur la côte, s'en inquiètent beaucoup.

Si nous pouvions obtenir de l'aide du ministère des Pêcheries et de l'Office technique et scientifique à l'égard d'une étude de ce genre, je sais que les propriétaires de conserveries et les pêcheurs eux-mêmes leur en seraient fort reconnaissants. Je ne critique pas l'aide financière que nous accordons à d'autres régions du monde afin de leur permettre d'effectuer des études de même nature. J'estime que ce sont de magnifiques placements et je les approuve entièrement. Mais je pense que c'est un secteur de l'industrie qui devrait faire l'objet d'une enquête approfondie et je crois que la chose en vaudrait la peine.

J'aimerais parler brièvement d'une déclaration que le représentant de Moose-Jaw a faite à la Chambre, il y a quelques jours. On a déjà mentionné son nom ici aujourd'hui. Mais dans le discours qu'il a prononcé quand il a voulu faire épargner des millions de dollars aux Canadiens, il a critiqué le Gouvernement parce que... mais il vaudrait peut-être mieux que je donne lecture de ses remarques, que je trouve à la page 4588 du hansard:

En 1952-1953, d'après les comptes publics, on a traité 20,000 Canadiens aux termes de la loi,...

Il s'agit de la loi sur les marins malades, ainsi qu'on l'appelle sur le littoral.

...et 89,000 marins étrangers. Cette année-là, ce service a coûté \$588,000 aux contribuables. Cependant, le revenu provenant de ces droits n'a été que de \$340,000, soit une perte nette d'environ \$250,000. Peut-être certaines raisons rendent-elles ma proposition irréalisable, mais il me semble logique de relever les droits qui sont exigés à l'égard de ce service de manière à en faire les frais. Si cela était possible, les contribuables épargneraient ainsi près de \$250,000 par année.

L'honorable député de Moose-Jaw dit qu'on pourrait ainsi épargner beaucoup d'argent aux contribuables canadiens. Comme je veux être juste, j'ajoute très sincèrement qu'à mon avis la déclaration de l'honorable député n'est pas approuvée par la majorité des membres de la CCF.

[M. Stuart (Charlotte).]

M. Herridge: Le député a tout à fait raison.

M. Stuart (Charlotte): Néanmoins, cette déclaration a été formulée, bien que je ne croie pas que le député ait songé qu'il s'agit là d'une entente réciproque. Si des marins canadiens se trouvaient dans un port étranger sans un sou en poche et s'ils avaient besoin d'être hospitalisés ou soignés, ces services leur seraient fournis sous le régime de cet accord. J'ai versé à cette caisse d'assurance-maladie pendant des années et j'ai eu la chance de ne jamais être obligé de demander de prestations, et j'en suis heureux. Cependant, je pense bien que c'est une question que le représentant de Moose-Jaw aurait fort bien pu ne pas mentionner, étant donné surtout qu'il a fortement appuyé la construction du barrage de la Saskatchewan-Sud dont le coût dépasserait de beaucoup 100 millions de dollars. Il a appuyé ce projet à la Chambre des communes, bien que des ingénieurs compétents aient décidé qu'ils ne pouvaient présenter de rapport favorable à cet égard.

A diverses reprises depuis que je siége en cette enceinte, le député a également proposé l'établissement d'une caisse fédérale en vue de fournir de l'eau fraîche à la ville où il habite. Il a parlé de cette question en plusieurs circonstances. Tout ce que je puis dire, c'est que dans l'Est du Canada, lorsqu'on veut avoir de l'eau dans les villes et les villages, les contribuables intéressés prennent les mesures nécessaires à cette fin.

Mais dans le cas des marins qui sont protégés par cette caisse d'assurance, le représentant de Moose-Jaw a jugé bon de critiquer parce qu'il en coûtait \$225,000 par année aux contribuables du pays. J'ai appuyé une subvention de 65 millions accordée aux cultivateurs de l'Ouest et, si mon calcul est exact, il faudrait environ 260 ans pour que les pêcheurs et les marins de notre grand pays réclament ce même montant.

L'autre comparaison que je pourrais faire pendant que j'y pense, c'est que la somme mentionnée par le député ne représenterait que 10 p. 100 du montant versé sous forme de subventions annuelles aux producteurs de sucre d'érable de notre pays pour l'acquisition de seaux en aluminium. Je regrette que le député de Moose-Jaw ait cru devoir proposer cette économie considérable de \$250,000 aux dépens des hommes qui n'ont d'autre protection que leurs deux mains, et qu'il semble vouloir leur refuser la protection qu'on leur accorde depuis des années en vertu de la mesure en question.

Je pourrais signaler des cas particuliers dont j'ai dû m'occuper l'année dernière; il s'agit d'hommes admis à l'hôpital, qui n'avaient pas un sou vaillant, et je me demande comment leurs familles auraient pu se tirer